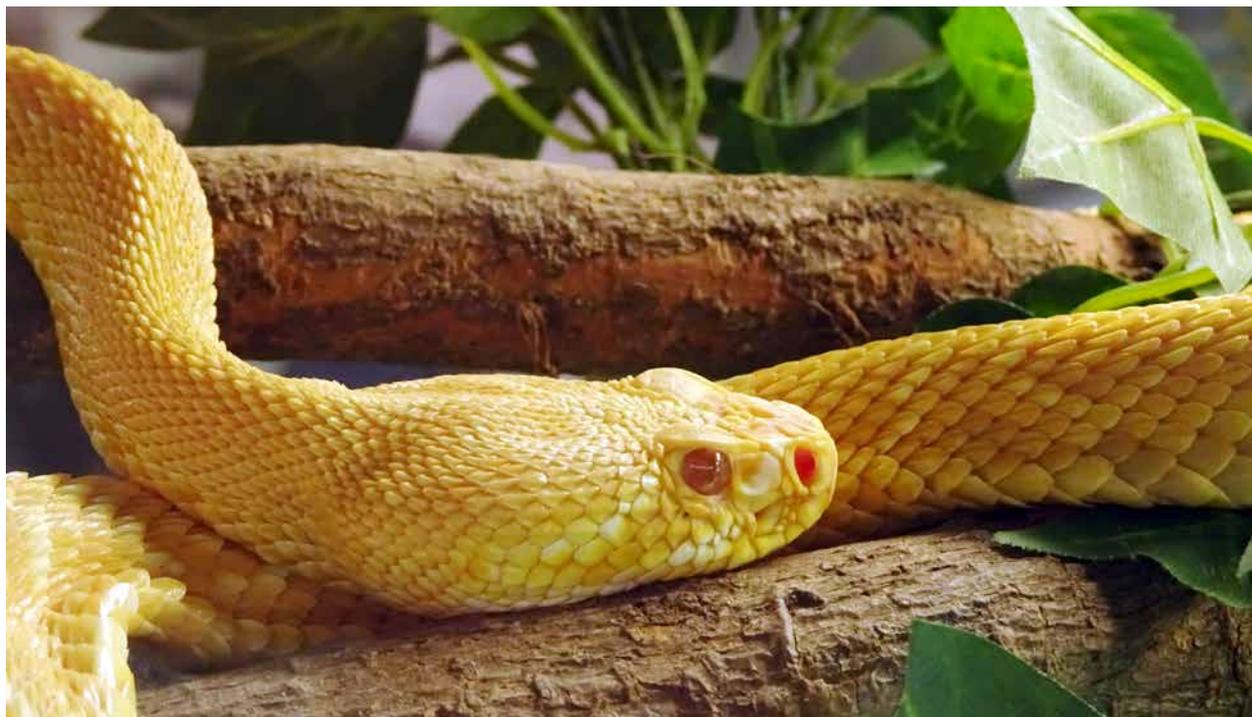


Exposition de reptiles, Yverdon-les-Bains

21 février au 5 mars 2022, visitée le 3 mars 2022



Crotale diamantin de l'est

I. Généralités

Remarques générales sur l'exposition

L'Exposition de reptiles est une exposition organisée par la société Reptiles du Monde SA domiciliée à Servion. En mars 2022, la Protection Suisse des Animaux PSA a visité l'exposition dans le centre commercial Belair Centre à Yverdon-les-Bains.

Les organisateurs y ont présenté diverses espèces de reptiles (serpents, lézards, tortues) et une grenouille cornue de Cranwell. Tous les animaux étaient présentés dans des terrariums.

L'exposition était située sur deux niveaux dans l'espace intérieur du centre commercial accessible au public. La température ambiante était adéquate et il n'y avait pas d'odeurs désagréables.

Remarques sur la détention des animaux

La majorité des enclos correspondaient aux dimensions minimales et aux spécifications d'aménagement de l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) et dépassaient parfois largement les dimensions minimales. La structure des enclos proche des conditions naturelles et adaptée aux besoins a majoritairement fait bonne impression. La qualité de l'éclairage était meilleure que lors de précédentes expositions, mais restait déficiente à certains égards. De nombreuses lampes n'étaient pas protégées et présentaient donc un risque considérable de brûlures pour les animaux. La distance entre certaines lampes UV et les animaux était parfois très réduite (15 cm). Il est essentiel que les organisateurs contrôlent les UV pour ne pas nuire aux animaux en les exposant à des puissances de rayonnement trop fortes.



L'aménagement du terrarium du *Lampropeltis getula* respectait bien les besoins des animaux et offrait de nombreuses niches avec des cachettes et des points chauds.

Nom: Serpent licorne Name: Einhornschlange Nome: Serpente unicorno Name: Unicorn-Snake		Nom scientifique: Gonyosoma boulengeri Wissenschaftlicher Name: Nome scientifico: Scientific name:	
Taille maximum: 130 cm Maximalgröße: Grandezza massima: Maximum size:		Alimentation: Petits mammifères, oiseaux, lézards, amphibiens Nahrung: Kleine Säugetiere, Vogel, Echsen, Lurche Alimentazione: Piccoli mammiferi, uccelli, lucertole, anfibi Food: Small mammals, birds, lizards, amphibians	
Particularités: Faiblement venimeux C'est un serpent très rare. Il est gris à la naissance, et, en grandissant, il devient d'un magnifique vert fluo.		Kennzeichen: Schwach giftig Dies ist ein sehr seltenes Tier. Es ist grau, wenn es zur Welt kommt und während es wächst, wird seine Farbe wunderschön grün leuchtend.	
Particolarità: Poco velenoso Questo è un animale rarissimo. Nasce grigio e mentre cresce diventa di un meraviglioso colore verde-fluo.		Particularity: Slightly venomous (rear fang snake) This is a very rare snake. At birth its color is grey, becoming light green while the snake grow up.	
Cette exposition est organisée par: Reptiles du Monde Diese Ausstellung wird organisiert von: CH - 1077 Servion (VD) Questa esposizione è organizzata da: Fax: 021 903 44 50 This exhibition is organized by: Tél.: 079 622 70 97 079 623 16 70			

Par ailleurs, les animaux détenus en groupe peuvent se trouver en concurrence pour le point chaud si ces places de confort ne sont pas disponibles en nombre suffisant.

Certaines installations étaient visibles de tous les côtés, ce qui limitait les possibilités d'aménagement et d'équipement dans le terrarium ainsi que les possibilités de retrait pour les animaux. Heureusement, l'aménagement des terrariums était en général beaucoup plus spacieux et respectueux des animaux que lors des expositions précédentes.

Il y avait sur tous les enclos des renseignements sur les espèces animales présentées.

Exemple de panneau explicatif.

Remarques sur le comportement des visiteurs

La visite n'a pas permis d'observer de comportement inhabituel des visiteurs qui aurait dérangé les animaux. La plupart des visiteurs présents se sont comportés de manière exemplaire. La forte présence des responsables de l'exposition y est certainement pour quelque chose.

II. Points positifs pour la protection animale relevés durant l'exposition

- Pratiquement tous les terrariums étaient proches de l'habitat naturel et aménagés selon les besoins des animaux. La majorité des animaux présentés avaient des possibilités de se cacher.
- Les enclos étaient très propres.
- La température ambiante était appropriée pour les animaux. La lumière du soleil ne donnait pas directement sur les terrariums.
- La qualité de l'éclairage était généralement bonne. Il y avait également plus de lampes UV.



La taille et l'aménagement du terrarium du grand python à tête noire auraient pu être plus respectueux des animaux. Il suffirait d'un dimensionnement plus généreux et d'une meilleure structuration de l'installation ainsi que de lieux de couchage surélevés facilement accessibles.

III. Points critiquables

- Un agame barbu mâle était en permanence très actif et réagissait à la présence des visiteurs ainsi qu'à celle de ses congénères par un comportement menaçant. Dans cette situation de détention, l'animal semblait, au moins temporairement, stressé et surmené.
- De nombreux terrariums étaient visibles sur les quatre côtés. Être exposés de cette manière est pénible pour les animaux, surtout en cas de forte fréquentation, car ils ne peuvent pas se mettre suffisamment en retrait, comme c'était le cas du python à tête noire, par exemple.
- La PSA est d'avis que la présentation d'animaux albinos ou dans des mutations de couleurs n'est légitime que si les problèmes qui entourent ces élevages extrêmes sont bien soulignés. Autrement, il faudrait exposer des animaux dans leurs couleurs à l'état sauvage.
- Certains terrariums ne répondaient que tout juste aux spécifications minimales de l'OPAn. C'était notamment le cas du python à tête noire ou du mocassin chinois/de la vipère des cent pas (*Deinagkistrodon acutus*).
- La qualité de l'éclairage n'était pas satisfaisante à certains égards. Les lampes UV et les spots chauffants doivent être installés à une distance appropriée entre la lampe et l'animal. Elles ne doivent pas entraîner de brûlures (dus à la chaleur ou à un rayonnement UV excessif), tout en permettant aux animaux de bénéficier d'un apport suffisant de chaleur et de lumière UV. Ce n'était malheureusement pas le cas dans certains terrariums. Dans plusieurs terrariums, les lampes n'étaient pas protégées et étaient accessibles aux animaux (p. ex. couleuvre léopard, python royal, python vert). Il y avait par conséquent un risque aigu de brûlures. Néanmoins, les lampes étaient protégées par un boîtier chez certaines espèces grimpantes (couleuvre de Formose, serpent ratier-rhinocéros).



Les lampes deviennent très chaudes et constituent un réel risque de brûlures si elles ne sont pas protégées et sont accessibles aux animaux. Afin de protéger les animaux des blessures, la distance correcte entre la lampe et l'animal doit être respectée, en particulier avec les lampes qui émettent de la lumière UV.



L'élevage de certaines formes colorées est lucratif dans les milieux terrariophiles. Cependant, certaines couleurs s'accompagnent de modifications pathologiques, de mobilité réduite ou d'une sensibilité accrue à la lumière. Dans les expositions publiques, il faut présenter des animaux avec une coloration de type sauvage afin de ne pas augmenter davantage la demande d'animaux ayant des caractéristiques d'élevages extrêmes.



Du point de vue de la PSA, les terrariums qui peuvent être vus de tous les côtés sont inadaptés, car ils offrent peu d'options d'aménagement et les animaux sont stressés par manque de possibilités sûres de retrait.

IV. Améliorations par rapport à la dernière exposition de cette entreprise

- La taille des terrariums était généralement spacieuse par rapport aux animaux détenus et l'aménagement était dans la plupart des cas très respectueux des animaux, avec de nombreuses cachettes, zones de retrait et de confort.
- À bien des égards, la qualité de l'éclairage était plus adaptée aux besoins, comme l'éclairage de base, la lumière UV ou la présence de plusieurs zones de confort avec des spots lumineux et chauffants.
- Aucune condition de détention contraire à la loi n'a été constatée.

V. Conclusion

- Les conditions de détention de l'Exposition de reptiles ont fait une impression plutôt positive. La majorité des enclos méritaient des compliments pour leurs aménagements naturels et variés.
- En matière d'éclairage, de présentation d'animaux avec des mutations de couleurs ou de présentation dans des terrariums visibles de tous les côtés, il y a encore des marges d'amélioration.

À ce stade, la PSA réitère volontiers son offre de soutien technique aux organismes habilités à délivrer des autorisations lors de l'examen des autorisations.

VI. Exigences de la PSA

- Toutes les installations doivent impérativement au moins être conformes aux directives de l'OPAn.
- L'aménagement des installations doit largement répondre aux besoins des animaux. L'exposant a ici un rôle d'exemplarité important et ne doit montrer que des terrariums dont l'aménagement est exemplaire.
- L'éclairage doit être adapté aux besoins des différentes espèces (notamment l'intensité de l'éclairage, la lumière UV, les zones de confort).

